

**Sujet :** guyonnet francis demande : Le Rayol Canadel - Concession de la plage naturelle du Rayol  
**Date :** Wed, 14 Mar 2018 15:34:29 +0100  
**De :** francis guyonnet

Bonjour Monsieur,

Habitant le Rayol depuis plus de 30 ans, je m'étonne des conclusion sur "l'agrandissement" des plages du Rayol. Je puis hélas vous affirmer qu'il n'en est rien bien au contraire et leur surface n'a fait que diminuer ces dernières années.

Au-delà de la polémique sur la taille, je souhaite vous faire remarquer que sur la plage de la concession Boukarou Beach :

1. il est noté qu'il existe un morceau de plage sur la partie ouest entre la colline et des rochers, cette plage est quasi inexistante et ne permet pas l'installation de baigneurs (tout au plus une dizaine).
2. au pied de la descente des escaliers (à droite des toilettes publiques) il existe un écoulement d'eau qui rend impossible l'installation de baigneurs sur toute la largeur de la plage.
3. La descente principale qui permet un accès aux handicapés et la descente d'engins de plage type planche à voile, kayak ou paddle déboucherait sur la plage privé donc rendrait l'accès impossible.
- 4- cette plage ayant 3 accès, avec l'extension de la concession 2 des 3 accès (dont le principale) déboucherait sur la plage privée.

Il ne resterait plus qu'un petit escalier à côté des toilette pour accéder directement à la plage public.

Je m'étonne donc, qu'à l'heure où les pouvoirs publics font marche arrière concernant la privatisation du domaine public au profit d'un petit nombre (on peut citer en exemple les plages de pampelonne à Saint Tropez/Ramatuelle) que le Rayol fasse exactement l'inverse.

Merci de prendre ces remarques en considération et de ne pas hésiter à aller voir sur place.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

----

Profil : particulier

Nom : guyonnet

Prénom : francis